



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120323

AMENAGEMENT DU COEUR DE QUARTIER DE SAINT-LIGUAIRE -
APPROBATION DE SIGNATURE DES MARCHES - LOTS 1 - 2 - 3 - 4

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
02 juillet 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE AMENAGEMENT DU COEUR DE QUARTIER DE SAINT-LIGUAIRE -
APPROBATION DE SIGNATURE DES MARCHES - LOTS 1 - 2 - 3 - 4**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire

Depuis plusieurs années, la Ville de Niort s'est engagée dans la reconquête des Espaces Publics, fondée sur le principe du renouvellement urbain, de la valorisation du Cadre de Vie et le partage de l'espace entre tous les usagers.

Le quartier de Saint-Liguaire n'échappe pas à cette dynamique et l'Aménagement du Cœur de quartier est l'aboutissement d'un travail de longue haleine porté par le Conseil de Quartier.

Pour réaliser les travaux d'aménagement de cette opération, le dossier de consultation des entreprises est décomposé en 3 tranches : une Tranche Ferme et deux Tranches Conditionnelles :

- Tranche Ferme : rue du Huit mai et voie de liaison ;
- Tranche Conditionnelle 1 : place Constant Saboureau ;
- Tranche Conditionnelle 2 : parking de la Salle des Fêtes.

Et en 4 lots :

- Lot 1 « Terrassement, Assainissement EP, Voirie et Signalisation » ;
- Lot 2 « Maçonnerie et Ferronnerie » ;
- Lot 3 « Eclairage Public et Fourreaux » ;
- Lot 4 « Espaces Verts et Mobilier urbain ».

Après consultation par procédure adaptée, la commission marchés, s'est réunie le 11 juin 2012 pour donner un avis sur le choix des attributaires.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés de travaux attribués à :
 - Pour le lot 1 : Tranche Ferme + Tranche Conditionnelle 1 + Tranche Conditionnelle 2 : l'entreprise EUROVIA pour un montant de 290 030,00 € TTC ;
 - Pour le lot 2 : Tranche Ferme + Tranche Conditionnelle 1 (la Tranche Conditionnelle est sans objet) : l'entreprise ISS pour un montant de 100 765,77 € TTC ;
 - Pour le lot 3 : Tranche Ferme + Tranche Conditionnelle 1 + Tranche Conditionnelle 2 : l'entreprise INEO pour un montant de 70 255,06 € TTC ;
 - Pour le lot 4 : Tranche Ferme + Tranche Conditionnelle 1 + Tranche Conditionnelle 2 : l'entreprise JDO Paysages pour un montant de 34 698,47 € TTC.
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé
Amaury BREUILLE